



La vie du village

Concert à l'église Saint-Vaast.

Le duo Note2Chocolat, clarinette et guitare, vous propose un agréable moment musical samedi 10 février à 20h30. La participation est libre : la recette du concert sera reversée à l'association Toit à moi. Venez nombreux !



Erquinghem-le-Sec
Le Village à votre image

Concert
SAMEDI 10 FEVRIER 2024
20H30
Duo Note2Chocolat
Claire Genet, clarinette et Fred Alan Ponthieux, guitare
Musiques folkloriques et compositions originales
Participation libre au profit de l'association Toit à moi

EGLISE SAINT VAAST

Banque alimentaire . Monsieur le Maire remercie l'ensemble des Erquinghemois qui se sont mobilisés fin novembre, en faveur de la banque alimentaire du Nord. Au total, 235 kg de denrées ont été collectés à la mairie (129 kg) et à l'école communale (106 kg).

D'autre part, 440€ ont été remis à la Croix Rouge Française, au nom de la commune. Ces fonds sont issus de la vente des emplacements de la braderie, du concours de pâtisseries de la fête du village et des Belles sorties.

Travaux allée des Aulnes. Les travaux de réfection des trottoirs et de la voirie de l'allée des Aulnes ont été en partie réalisés. Il reste à terminer le parking en le couvrant de terre puis à réaliser le semis de gazon.

Il convient également de reprendre les défauts, notamment au niveau des plaques d'égout sur le tapis de chaussée. L'enrobé de la raquette en fond de lotissement sera refait, en créant une pente pour l'évacuation de l'eau par suppression de la bordure de trottoir.

La MEL n'a pas encore communiqué de date pour la finalisation de ces travaux.

Mairie

132 rue de l'église
59320 Erquinghem Le Sec
03.20.44.72.34
mairie@erquinghemlesec.fr

Horaires d'ouverture :
le jeudi de 16h30 à 19h
ou sur RDV

Pour toute l'actualité :
www.erquinghemlesec.fr
la page Facebook
l'application Panneapocket

Événement sportif. Retenez la date du dimanche 14 avril prochain. La Municipalité, en partenariat avec l'association Toit à moi, organise une grande journée sportive et solidaire au cours de laquelle seront proposées marche, course à pied et musique. Cette association œuvre pour le logement des personnes qui vivent dans la rue.



Accueil des nouveaux-nés.

La traditionnelle cérémonie d'accueil des bébés erquinghemois n'avait pas eu lieu depuis l'épidémie de Covid. La Municipalité renoue avec plaisir avec cette tradition et invite les familles ayant accueilli un nouvel enfant depuis janvier 2021 à un goûter de bienvenue, le samedi 16 mars à 11h à l'école Ghislain Henniart.

Inscriptions à l'école. Les demandes d'inscription pour la prochaine rentrée scolaire doivent être faites par mail à l'adresse viescolaire@erquinghemlesec.fr. Un rendez-vous vous sera ensuite proposé.



Vœux du maire. Le 19 janvier, Monsieur le Maire a adressé ses meilleurs vœux pour l'année 2024 aux élus et aux Erquinghemois présents à la Maison du temps libre. Il a fait le bilan de l'année écoulée et des réalisations effectuées. Vous pouvez retrouver l'année 2023 en images sur le site de la commune. Il a ensuite présenté le projet de rénovation et d'agrandissement de la mairie.



Projet de restructuration et d'extension de la mairie.

La mairie est le dernier bâtiment communal n'ayant pas fait l'objet de travaux de fond depuis 2008. L'amélioration énergétique de la mairie est une nécessité. En hiver, il faut mettre le chauffage en route la veille des réunions, et ceux qui s'y sont mariés en été savent qu'il peut faire très chaud dans la salle.

D'autre part, cette salle est trop petite pour accueillir les mariages, les réunions du Conseil municipal ou les réceptions.

En conséquence, la décision a été prise de repenser l'aspect énergétique et la distribution des locaux, avec la possibilité de réaliser une extension.

L'architecte et le bureau d'études en charge de la maîtrise d'œuvre du projet ont remis l'avant-projet définitif (APD) le 31 janvier. Cet avant-projet répond globalement aux attentes des élus au regard du réaménagement et des surfaces projetées, de la qualité architecturale et de l'enveloppe budgétaire.

Des subventions seront sollicitées auprès du Département, de la Préfecture, de la MEL et de la Région, afin de limiter l'impact du projet sur les finances communales.

Le lancement du chantier est prévu à l'automne. Les désagréments générés par les travaux seront vite oubliés lorsque nous pourrons inaugurer notre nouvelle mairie.



Conseil municipal du 19/12/2023

Zones d'Accélération pour le développement de la production d'énergies renouvelables (ZAER).

La consultation des Erquinghemois s'est déroulée du 1^{er} au 15 décembre 2023 :

- Via une information municipale dédiée, distribuée dans toutes les boîtes aux lettres de la commune ;
- Via une page dédiée et un questionnaire sur le site internet de la commune www.erquinghemlesec.fr

Cette concertation a recueilli 26 contributions, parmi lesquelles 4 Erquinghemois indiquent produire de l'énergie photovoltaïque, et 12 projettent d'installer des panneaux photovoltaïques. Des souhaits d'obtention d'informations sur le photovoltaïque, de partage d'expérience et d'avis indépendants ont été remontés.

A l'issue de cette concertation, la Municipalité décide d'inscrire l'énergie photovoltaïque en toitures en ZAER pour l'intégralité du bâti communal.

Compte tenu de la réglementation en vigueur, de la localisation de la commune par rapport aux communes limitrophes et de sa situation sur les champs captants en eau potable de la Métropole, la Municipalité décide de ne pas inscrire d'autre source d'énergie renouvelable en zone d'accélération.

Révision des tarifs des services communaux

Depuis 2014, la Municipalité révisé annuellement le tarif des services communaux.

Depuis 2022, les charges de personnel et le coût de l'énergie ont notablement augmenté, et l'inflation croissante contraint la Municipalité à revoir à la hausse le tarif des services communaux pour l'année 2024. Cela concerne les services d'accueil périscolaire et de cantine, et la location de la Maison du temps libre. Les tarifs en vigueur sont modifiés de la façon suivante :

Restauration scolaire

Depuis janvier 2023, le prix d'un repas servi au restaurant scolaire est de 4,05 €.

Pour l'année 2024, la forte augmentation du prix des repas livrés par le prestataire (+22 centimes) et la prise en compte des charges communales croissantes conduisent la Municipalité à augmenter de 30 centimes le tarif des repas, qui passe de 4,05 € à 4,35 € au 1^{er} janvier 2024.

Certains enfants suivent un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) validé par le médecin scolaire. Les parents fournissent le repas, qui est stocké le matin dans le respect des normes d'hygiène et de sécurité alimentaire en vigueur, remis en température et servi à l'enfant le midi à la cantine scolaire. Le coût unitaire de ce service, basé sur des charges de personnel et de fonctionnement, passe de 1,70 € à 1,75 € au 1^{er} janvier 2024.

Accueil périscolaire		Tarif 2023	Tarif au 01/01/2024
M	7h30 - 8h50	2,50 €	2,55 €
S1	16h30 - 18h00	2,50 €	2,55 €
S2	18h00 - 18h30	1,50 €	1,55 €

Maison du temps libre		Tarif 2023	Tarif au 01/01/2024
Week-end	Erquinghemois	370,00 €	375,00 €
	Non Erquinghemois	740,00 €	750,00 €
Journée en semaine pour un particulier (vin d'honneur)	Erquinghemois	185,00 €	190,00 €
	Non Erquinghemois	370,00 €	375,00 €

Le tarif erquinghemois ne peut s'appliquer qu'une fois par an par foyer.

La caution reste fixée à 500 €.

Un forfait ménage, calculé sur la base de 30 € / heure, sera appliqué et déduit de la caution lorsque celui-ci n'aura pas été fait correctement

Erquinghem-le-Sec

Un Village à votre image

La Maison du temps libre du village d'Erquinghem le Sec dans les Weppes est une salle polyvalente pouvant accueillir jusqu'à 150 invités à l'occasion d'un mariage ou d'un anniversaire.

La salle peut également être réservée pour des événements plus courts tels qu'une conférence, un séminaire d'entreprise, un spectacle, une vente éphémère ou une exposition de peintures...

L'environnement est très agréable avec un terrain de football, un city stade et un terrain de pétanque qui jouxtent la salle. La salle dispose d'un parking et d'un accès PMR. La rue de la Gare est desservie par la ligne de bus n°64.



isation : Commune d'Erquinghem le Sec

Les conditions de location du podium restent inchangées :

40m ²	30m ²	20m ²	10m ²
100,00 €	80,00 €	60,00 €	40,00 €

Cimetière <i>Les tarifs appliqués depuis janvier 2022 restent inchangés</i>	Durée	Tarif 2024
Caveau avec superposition	30 ans	100,00 €
	50 ans	260,00 €
Cavurne	30 ans	60,00 €
	50 ans	130,00 €
Columbarium	30 ans	850,00 €
Dépôt d'urne dans un caveau ou sur un caveau		70,00 €

Participation citoyenne : avis de concertations préalables de la MEL

Concertation préalable à l'élaboration d'un Périmètre de préservation et de valorisation des Espaces Agricoles Naturels et Périurbains (PEANP) sur les 29 communes de la MEL dites «gardiennes de l'eau», du 5 février au 15 mars 2024 inclus.

L'objectif du PEANP est de créer des outils opérationnels répondant aux objectifs de préservation des terres agricoles et naturelles et du foncier périurbain, au bénéfice de la transition agro-écologique, de la biodiversité et de la protection de la ressource en eau, tout en donnant une lisibilité à long terme au monde agricole sur la sécurisation de la terre nourricière. Une procédure de consultation du public est mise en place afin de recueillir la parole des habitants. Vous pouvez consulter le dossier et exprimer vos remarques sur les sites www.scot-lille-metropole.org et www.registre-numerique.fr/concertation-peanp.

Concertation préalable

Concertation préalable à la définition d'une Zone à Faibles Émissions - Mobilité (ZFE-m) sur le territoire de la MEL.

Le public est invité à se prononcer sur deux scénarios proposés pour la future ZFE-m:

- Le scénario qui concerne les véhicules classés Crit'Air 4, 5 et Non Classés ;
- Le scénario « Territoire de vigilance » qui concerne uniquement les véhicules Non Classés.

Le public est également amené à répondre à des questions annexes sur les mesures d'accompagnement, les dérogations et les alternatives à envisager.

Cette concertation citoyenne est ouverte **du 15 janvier au 19 février 2024** et est accessible sur le site <https://participation.lillemetropole.fr>



Concertation préalable relative à la Révision du Règlement Local de Publicité (RLP) de la MEL.

Le public peut contribuer à cette concertation sur le registre numérique:

<https://www.registre-numerique.fr/rlp-mel> ou à l'adresse mail:

rlp-mel@mail.registre-numerique.fr

Deux réunions publiques seront également organisées au siège de la MEL.



**MÉTROPOLE
EUROPÉENNE DE LILLE**

Vie pratique



Tri des biodéchets. La loi anti-gaspillage adoptée en février 2020 prévoit l'obligation du tri à la source de ces biodéchets.

Depuis le 1er janvier, le tri à la source des biodéchets est obligatoire, pour les collectivités comme pour les particuliers.



Qu'est-ce qu'un biodéchet ?

Les déchets verts : tontes de pelouse et fauchage, feuilles mortes, tailles d'arbustes, haies et brindilles ou encore déchets ligneux issus de l'élagage et de l'abattage d'arbres et de haies.

Les déchets alimentaires : restes de repas ou de préparation de repas ou produits périmés non consommés.

Pourquoi trier à la source les biodéchets ?

À ce jour, les biodéchets représentent encore un tiers des déchets non triés des Français. Le contenu de votre poubelle grise n'est pas trié, il est directement incinéré. Pourtant, le tri des biodéchets apporte de nombreux bénéfices.

Réduire le bilan carbone du secteur des déchets grâce à la réduction du stockage et de la combustion des déchets mis en sacs.

Produire du biogaz qui peut être soit destiné à un usage local, soit réinjecté dans le réseau de gaz naturel.

Fournir les agriculteurs ou gestionnaires d'espaces verts en engrais organiques et ainsi améliorer la qualité agronomique des sols.

Comment collecter individuellement les biodéchets ?

La compétence « collecte des déchets » revient à la MEL, qui collecte vos biodéchets avec votre poubelle verte.

Qu'est-ce qui change ?

Vous remplissiez votre poubelle verte avec vos déchets verts. Vous devez désormais y ajouter vos déchets alimentaires. Et si vous utilisez correctement votre poubelle jaune, le contenu de votre poubelle grise sera réduit au minimum.

Trier, éviter le gaspillage alimentaire, donner l'exemple aux jeunes générations ...
Chaque geste compte !



Médiathèque en ligne. Disponible 24h sur 24, la médiathèque en ligne de la MEL vous propose de rester informé grâce à son offre de presse, de nourrir votre curiosité via sa plateforme de formation ou de programmer une séance de cinéma à domicile à partir de son large catalogue de vidéo à la demande.

Un abonnement dans l'une des bibliothèques métropolitaines vous donne accès gratuitement à ce nouveau service, accessible à tout métropolitain détenteur d'une carte de bibliothèque sur le territoire de la MEL.

Les habitants d'Erquinghem peuvent se rapprocher des bibliothèques d'Englos, Ennetières ou Escobecques pour valider leur inscription au service de la médiathèque en ligne.

Toutes les informations sont disponibles sur le site asuivre.lillemetropole.fr



Soirée Cabaret

Un grand merci à l'équipe de l'ACSE pour l'organisation de la soirée cabaret le samedi 13 janvier. Un moment très apprécié de tous.

ETAT-CIVIL
Février 2024



Naissances

Ezia DELAYEN, née le 03 novembre, domaine du Haut-pavé
Mélya FLIPPO, née le 23 décembre, rue de la Gare
Enzo CAMY, né le 14 janvier, domaine du Haut-pavé
Victoire DEHONT, née le 21 janvier, domaine des Mûriers

Décès

Isabelle VANOUTRIVE, rue de la Gare
Josette CHOQUET, rue des Issues



CALENDRIER

10/02 Concert à l'église
13/02 Conseil municipal
16/03 Accueil des nouveaux-nés
14/04 Événement sportif et solidaire